

PLEUVEN *mag'*

Juillet 2014 - n°11

BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE PLEUVEN



PLEUVEN

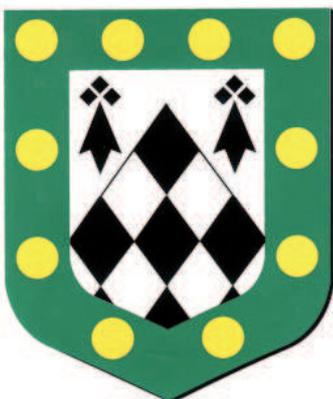
vous Accueille

CONSEIL NATIONAL

Ville Fleurie



DES VILLES ET DES VILLAGES FLEURIS



CULTURE

A découvrir,
la programmation
des Jeudis du Parc 2014

POUR JOINDRE LA MAIRIE

Heures d'ouverture :

du lundi au samedi de 8:00 à 12:00 et de 13:30 à 17:30,
le vendredi jusqu'à 16:30, le samedi matin de 9:00 à 12:00

Tél.: 02 98 54 60 50

Fax : 02 98 54 71 52

E-Mail : mairie.pleuven@wanadoo.fr

Site Internet : www.pleuven.fr

MAISON DES ENFANTS (MEL)

Tél.: 02 98 54 84 95

MAISON DES JEUNES (MDJ)

Tél.: 02 98 51 70 53

POUR JOINDRE LE MAIRE, LES ADJOINTS ET DÉLÉGUÉS

Christian Rivière, maire

Tous les jours, de 10:00 à 12:00, sauf le mercredi : 10:00-11:45 et le samedi : 10:00-11:30, à la mairie

Muriel Gourvès, adjointe affaires scolaires, enfance-jeunesse

Tous les samedis, de 10:00 à 12:00 et sur RDV

Yvon Arzur, adjoint animation, associations et patrimoine

Chaque vendredi, de 09:00 à 11:00 et sur RDV

Sandrine Aubertiny-Malardé, adjointe finances

Chaque vendredi, sur RDV, à la mairie

David Del Nero, adjoint travaux

Chaque vendredi, de 09:00 à 12:00, à la mairie et sur RDV

Corinne Martin, déléguée action sociale

Chaque vendredi, sur RDV, à la mairie

Romain Le Goff, délégué voirie

Uniquement sur RDV

PERMANENCE EN MAIRIE

Assistant social : Virginie Guillou

sur RDV au 02 98 76 24 21

(secrétariat au Conseil Général du Finistère)

Mission locale : Benoît Lagoutte

Sur RDV au 02 98 51 61 27

RAM (relais assistant(e)s maternel(le)s) :

Anne Pérennec ou Stéphanie Lebeau.

Permanences à la Communauté de Communes

(et non plus en mairie de Pleuven)

+ ateliers 1 vendredi matin sur 2 à la Maison des Enfants de Pleuven.

Prendre RDV au 02 98 54 61 26

ARCHITECTE CONSEIL

M. Quinio, un jeudi sur trois

Prendre RDV à la mairie

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Contactez Yvon Arzur à la mairie

PERMANENCES A LA COMMUNAUTÉ DU PAYS FOUESNANTAIS

Se renseigner au : 02 98 51 61 27

Site Internet : www.cc-paysfouesnantais.fr

BIENTÔT 16 ANS !

PENSEZ AU RECENSEMENT

C'EST OBLIGATOIRE

Dans votre entourage proche, amical, familial, vous connaissez sans doute un jeune de 16 ans. S'est-il fait recenser ? A cet âge, les adolescents ont souvent d'autres préoccupations et pourtant le recensement citoyen est **obligatoire**.

Pourquoi, quand et comment se faire recenser ? Des réponses simples pour une action simple.

POURQUOI ?

Cette démarche facilite l'inscription sur les **listes électorales** et déclenche la convocation à la **Journée Défense et Citoyenneté** (JDC).

QUAND ?

Tous les Français ont l'obligation de se faire recenser entre la date à laquelle ils atteignent l'âge des 16 ans et la fin du troisième mois suivant.

COMMENT ?

Un jeune peut se faire recenser directement à la mairie de son domicile ou en ligne sur le site **www.mon.service-public.fr** (si la commune adhère à ce service en ligne). Dans les deux cas, il doit présenter une pièce d'identité et le livret de famille.

Une fois recensé, le jeune obtient une **attestation de recensement** indispensable pour l'inscription à des concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée par exemple). Environ un an après, il sera convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté où il obtiendra un certificat de participation (celui-ci remplacera l'attestation de recensement).

Connaître cette étape et la faire connaître est important. **C'est une démarche obligatoire mais surtout un acte citoyen.**

• ÉDITO

• VIE MUNICIPALE 4-6

Le conseil municipal, Horizon 2020

• INTERCOMMUNAUTÉ 7

Les nouveaux élus de la CCPF

• VIE COMMUNALE 8-9

“Zéro Phyto” :
un objectif atteint pour la commune

Budget prévisionnel

Cérémonie commémorative du 8 mai 1945

• ENFANCE JEUNESSE 10-13

Retour sur les activités proposées à la MEL

La jeunesse et le local jeunes

Une année bien remplie à
l'école maternelle de Pleuven

Parcours sportifs et culturels à
l'école élémentaire

• COMMERCES ARTISANAT 14-15

Electricité générale : André Casellino

Moda Nova Family

Laboratory Paysage

• PORTRAITS 16-17

Amirou Diallo, le courageux

De Numazu à Pleuven,
le parcours d'une championne

• ASSOCIATIONS 18-21

AADI : Accueil-Art-Détente-Informatique

Rock'N'Roll Bigoud

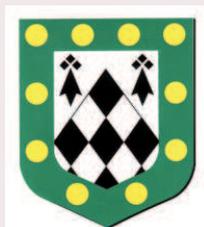
Pleuven Basket Club : l'école de Basket

Le Football Club de Pleuven

• ANIMATIONS DE L'ÉTÉ 22-23

Expositions de peinture

Les Jeudis du parc 2014



MAIRIE DE PLEUVEN | 24, Le Bourg
Tél. : 02 98 54 60 50 | Fax : 02 98 54 71 52
E-mail : mairie.pleuven@wanadoo.fr
Site Internet : www.pleuven.fr

LE MOT DU MAIRE



Christian Rivière, Maire de Pleuven

A tous les habitants de Pleuven,
Le dimanche 23 mars (déjà 3 mois), les Pleuvennoises et les Pleuvennois se sont déplacés nombreux pour voter malgré ce scrutin un peu particulier (une seule liste) et ils se sont exprimés à près de 75% pour la liste “Pleuven, horizon 2020” que j’avais le plaisir de mener ; je tiens à remercier tous les électeurs.

Je voudrais remercier mes colistiers pour leur implication dans la campagne, pour la confiance et l’appui qu’ils m’ont apportés et qu’ils m’apportent encore aujourd’hui. Je sais que leur implication sera à la hauteur de la tâche qui est la nôtre.

Je remercie également les anciens élus qui pour différentes raisons ont choisi de ne pas repartir pour un nouveau mandat. Avec certains d’entre eux, j’ai travaillé pendant 13 ans, d’autres 6 ans et cela a été un plaisir.

Durant ces 2 mandats, Pleuven a bougé, a changé. Au nom de la population, je les remercie et plus particulièrement mon prédécesseur, Jean Loaec, que j’ai appris à connaître et avec qui j’ai apprécié de travailler.

Prendre son relais est un challenge que je dois relever avec compétence. Liberté, égalité, fraternité, l’emblème de notre république, rappelé sur la façade de notre mairie, représenté par les 3 couleurs de l’écharpe du Maire sont les principes auxquels nous sommes profondément attachés et que dans notre fonction nous aurons toujours à l’esprit.

Je mesure l’ampleur de la tâche qui m’a été confiée, l’importance de mes devoirs. Je serai le Maire de tous les habitants de Pleuven, digne de mes responsabilités, au service de la commune et de ses administrés dans l’intérêt général.

L’équipe municipale a conscience des situations difficiles que connaissent nombre de familles. Dans ces périodes, nous devons être plus encore aux côtés de nos concitoyens pour améliorer les prises en charge et les démarches solidaires.

Il me reste à remercier le personnel communal dont je salue les compétences et avec qui nous devons poursuivre les efforts pour un service public de proximité, moderne et réactif, à même de prendre en compte les besoins et attentes de la population. Avec les agents, les élus, les habitants, nous allons travailler ensemble pour notre commune, pour les Pleuvennoises et Pleuvennois qui méritent “le meilleur”.

Nos premiers dossiers pleuvennois seront la rénovation de l’école, l’accessibilité de la mairie, la poursuite du fleurissement, l’amélioration de notre voirie, la création de logements à loyer modéré, un soutien aux entreprises et la transformation du POS (Plan d’Occupation des sols) en PLU (Plan Local d’Urbanisme), pour que Pleuven reste une commune où il fait bon vivre. Une commune où l’on veut venir vivre et cela pour toutes les classes d’âge et toutes les catégories sociales.

Encore une fois merci aux Pleuvennois, nous ferons en sorte d’être dignes de votre confiance, et c’est avec vous tous que nous réussirons pour Pleuven.

“Aucun de nous, en agissant seul, ne peut atteindre le succès” (Nelson Mandela).

BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PLEUVEN | Juillet 2014 | n°11

Directeur de la publication : **Christian Rivière**

Rédacteurs en chef : **Delphine Le Maout** et **Jean-Pierre Donnard**

Comité de relecture : **Commission municipale communication** et **Diane Profizi**

Mise en page : **Delphine Le Maout**

Impression : **Imprimerie du commerce** | **Quimper**

imprimé en France à 1400 exemplaires

LE CONSEIL MUNICIPAL PLEUVEN HORIZON 2020



Chistian Rivière

Maire



Muriel Gourvès

1ère adjointe, en charge des affaires scolaires, de l'enfance et de la jeunesse



Yvon Arzur

2ème adjoint, en charge des affaires sociales et de la culture



Sandrine Aubertiny-Malardé

3ème adjointe, en charge des finances



David Del Nero

4ème adjoint, en charge des travaux



Delphine Le Maout

5ème adjointe, déléguée à la communication



Mikaël Simon

6ème adjoint, délégué à la jeunesse et au restaurant scolaire



Romain Le Goff

Conseiller municipal,
délégué à la voirie



Corinne Martin

Conseillère municipale,
déléguée au logement



Jean-Pierre Donnard

Conseiller municipal,
délégué à l'urbanisme et à
la communication



Mona Casellino

Conseillère municipale



Lénaïg Goulard

Conseillère municipale



Pascal Garnier

Conseiller municipal



Jocelyne Montoya

Conseillère municipale



José Lopez

Conseiller municipal



Nancy Lagadic

Conseillère municipale



Christophe Le Dreff

Conseiller municipal



Christine Desneux

Conseillère municipale



Christian Roué

Conseiller municipal



Mariem Hinaf

Conseillère municipale



Bruno Rivière

Conseiller municipal



Monique Magot

Conseillère municipale



Denis Quéméré

Conseiller municipal



Jean-Pierre Donnard



Pascal Garnier



Nancy Lagadic



Corinne Martin



Christine Desneux



Delphine Le Maout



Sandrine Malardé-Aubertiny



Yvon Arzur



Christian Roué



Mariem Hinaf



Jocelyne Montoya



Mona Casellino



Denis Quéméré



David Del Nero



José Lopez



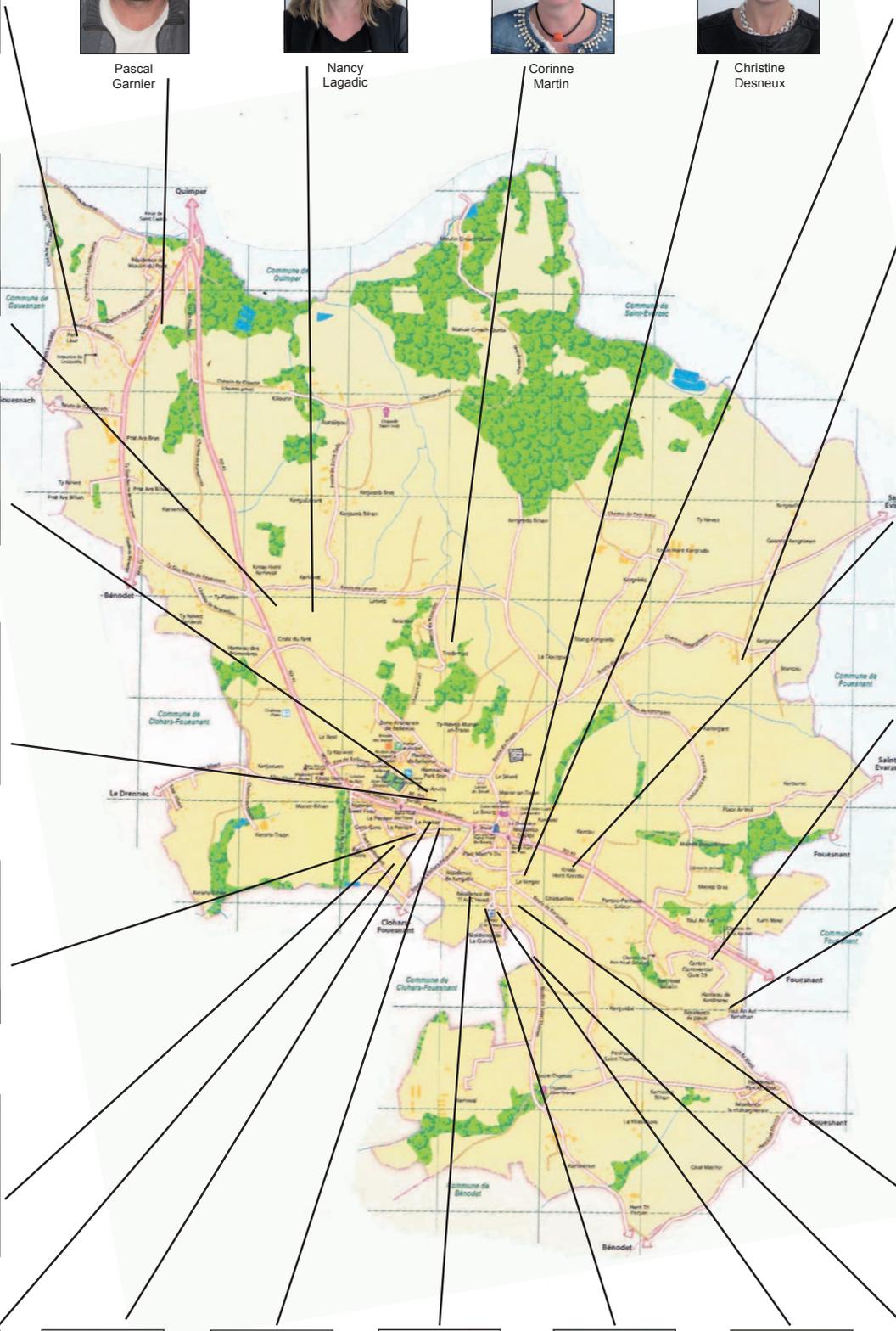
Mikael Simon



Lénaïg Goulard



Christophe Le Dreff



Christian Rivière



Bruno Rivière



Monique Magot

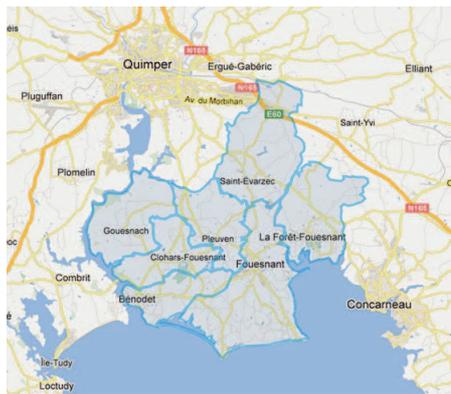


Romain Le Goff



Muriel Gourvès

LES NOUVEAUX ÉLUS DE LA CCPF



Un peu d'histoire

Dès 1970, les communes du canton ont affirmé leur volonté de fédérer leurs moyens et de se regrouper au sein d'un SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique), pour rationaliser la collecte et le traitement des ordures ménagères. Peu à peu, les liens entre les communes vont se resserrer et les compétences intercommunales se multiplier (construction et

gestion du collège Kervihan, construction de la résidence pour personnes âgées à Pleuven). C'est pourquoi, en 1975, le SIVOM (Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple) se substitue au SIVU.

Le 28 décembre 1993 marque un nouveau tournant puisque le SIVOM se transforme en Communauté de Communes du Pays Fouesnantais (CCPF), étendant ainsi son rayon d'action. La CCPF peut désormais agir en lieu et place des communes membres dans certains domaines, tel que le développement économique ou l'aménagement de l'espace. D'emblée, elle prend la mesure de ce changement et construit une politique novatrice.

Depuis sa création en 1993,

la CCPF a considérablement évolué, dans un contexte lui-même en pleine mutation. Si la commune gère le quotidien, la CCPF porte un vrai projet de territoire, avec une vision d'avenir marquée par la concertation et la solidarité, avec une économie dynamique et un cadre de vie préservé.

Mode de fonctionnement

La CCPF est administrée par un Conseil communautaire composé de délégués élus au scrutin secret et à la majorité absolue. Les sièges sont répartis au prorata de la population de chaque commune membre. Un bureau, élu par le conseil communautaire ainsi que des commissions complète le mode de fonctionnement de la CCPF.



Président
Roger LE GOFF
Maire de Fouesnant



1er Vice-président
Christian PENNANECH
Maire de Bénodet



2ème Vice-président
André GUILLOU
Maire de Saint-Evarzec



3ème Vice-président
Patrice VALADOU
Maire de La Forêt-Fouesnant



4ème Vice-président
Christian RIVIERE
Maire de Pleuven



5ème Vice-président
Gildas GICQUEL
Maire de Gouesnac'h



6ème Vice-président
Michel LAHUEC
Maire de Clohars-Fouesnant

“ZÉRO PHYTO” : UN OBJECTIF ATTEINT POUR LA COMMUNE

Les préoccupations liées à l’environnement sont depuis de nombreuses années au cœur des actions menées par les communes. Visites, conférences, formations sont régulièrement proposées pour faciliter la prise de conscience des enjeux environnementaux et sensibiliser collectivités et particuliers à de nouvelles pratiques d’entretien et de gestion du patrimoine naturel.

Les pesticides sont aujourd’hui présents dans l’eau, l’air, le sol et les végétaux, ils affectent la biodiversité mais aussi la santé humaine. L’agriculture est souvent rendue responsable

de la pollution engendrée par ces produits, mais l’emploi des pesticides ne se limite pas aux activités agricoles. Les collectivités et les particuliers ont aussi leur part de responsabilité. Utilisés pour l’entretien des voiries, des parcs et jardins, des cimetières..., les produits phytosanitaires contribuent à la dégradation de l’environnement et nuisent à la santé publique. Les pesticides rejoignent les nappes phréatiques par infiltration. On les retrouve aussi dans les rivières via le réseau d’eaux pluviales, suite à un ruissellement d’autant plus important que les surfaces sont pentues

ou imperméables (dallage, bitume...). C’est donc l’ensemble de notre ressource en eau qui est menacé.

96% des rivières et 61% des eaux souterraines contiennent des résidus de pesticides (source : IFEN).

Des objectifs forts pour le territoire communal:

- Protéger la ressource en eau.
- Protéger la santé des habitants et des jardiniers municipaux.
- Améliorer la biodiversité.
- Préserver la qualité du paysage communal.
- Optimiser le budget d’entretien des espaces publics.



MAUVAISE PRATIQUE



BONNE PRATIQUE

Qu’est-ce qu’un produit phytosanitaire?

Un pesticide, appelé aussi produit phytosanitaire ou phytopharmaceutique, est une substance conçue pour détruire ou freiner la croissance des végétaux indésirables et des organismes jugés nuisibles. (Agence de l’Eau, Seine-Normandie) Ses usages sont agricoles, mais aussi urbains ou domestiques.

“ une substance conçue pour détruire ou freiner la croissance des végétaux indésirables ”

Parmi les différents groupes de pesticides, on en distingue trois principaux:

- Les insecticides (qui détruisent les insectes, amis ou ennemis du jardinier).
 - Les fongicides (qui détruisent les champignons).
 - Les herbicides (qui détruisent les plantes jugées indésirables).
- Mais il en existe d’autres, comme les corvicides (oiseaux), les rodenticides (taupes

et rongeurs), les molluscicides (limaces) ou les nématicides (nématodes).

Rappel : Chaque riverain se doit de maintenir les trottoirs et caniveaux en état de propreté, sur toute leur largeur, en droit de leur façade (...). Le désherbage doit être réalisé par arrachage ou binage ; le recours à des produits phytosanitaires est strictement interdit.

Fonctionnement

Dépenses	Montant	%
Charges à caractère général	530 800	30
Charges de personnel	872 100	49
Autres charges de gestion courante	108 100	6
Intérêts des emprunts	65 000	3
Virement à la section d'investissement	188 080	10
divers	45 420	2

Recettes	Montant	%
Impôts et taxes	954 874	52
Dotations subventions et participations	431 055	24
Produits des services, du domaine et ventes diverses	340 000	19
divers	98 571	5

Investissement

Dépenses	Montant	%
Remboursement des emprunts	170 000	6
Immobilisations incorporelles	44 000	1
Travaux de voirie	305 000	10
Travaux sur bâtiments communaux (école, salle Bellevue)	2 110 000	68
Restes à réaliser	257 722	8
Matériel roulant	10 000	0,3
Informatique, matériel de bureau, mobilier	29 969	1
Divers	86 000	3
Subventions, prêts, imprévus	79 309	2,7

Recettes	Montant	%
Emprunts	2 044 000	67
Subventions	18 511	1
Dotations et fonds divers	126 376	4
Excédents de fonctionnement	400 000	13
Virement de la section de fonctionnement	188 080	6
Divers (opérations d'ordre comptable)	24 509	1
Solde d'exécution positif	251 824	8

CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DU 8 MAI 1945



Jean-Yves Feunteun aux côtés de M. le Maire et Joseph Runavot

M. le Maire et les enfants du CM2

Lors de la cérémonie commémorative du 8 mai 1945, 3 élèves de l'école René Tresard ont déposé une gerbe au Monument aux morts. Après la lecture du poème de Paul Eluard "Liberté" par les enfants et du manifeste de Kader Arif, secrétaire d'Etat aux anciens combattants et à la mémoire, par Christian Rivière, le maire, un moment de recueillement a été observé. A l'issue de la cérémonie, le maire a remis la Croix du combattant à Jean-Yves Feunteun.

RETOUR SUR LES ACTIVITÉS PROPOSÉES A LA MEL



Haliotika : sortie au Guilvinec (Visite d'Haliotika et balade aux rochers de Saint-Guérolé) pendant les vacances de février.

ROYAL KIDS : sortie à Lanester au parc de jeux ROYAL KIDS pendant les vacances de Pâques.



Concarneau : sortie à Concarneau (Balade au passage Lanriec et cinéma) pendant les vacances de février.

Activité **ZUMBA** : durant les TAP.



MDJ : LA JEUNESSE ET LE LOCAL JEUNES

Périodes et heures d'ouverture :

Hors Vacances

- Mercredi : 14h-18h45
- Samedi : 14h-18h45

Pendant les vacances scolaires

- Lundi : 14h-18h45
- Mardi : 14h-18h45
- Mercredi : 14h-18h45
- Jeudi : 14h-18h45
- Vendredi : 14h-18h45
- Et ouverture en matinée ou en soirée suivant l'activité

Plus d'infos :

02.98.51.70.53

E-mail : maisondesjeunes.pleuven@wanadoo.fr

Les "ados" sont encadrés par 2 animateurs diplômés d'état (Karim : directeur et Frédéric : animateur) de la commune de Pleuven. Autour des nombreuses activités proposées par le directeur et l'animateur, les ados peuvent aussi mettre au point les animations qu'ils souhaitent.

Le local désigné Maison Des Jeunes ou MDJ est une grande salle entièrement dédiée aux jeunes de la commune (11-17 ans) ; ces derniers ont un accès libre et gratuit lors des ouvertures. Ils disposent de 3 ordinateurs avec internet, d'un baby foot, d'un billard, d'un coin salon avec canapé et TV, lecteur dvd, console vidéo, jeux de société, jeux de fléchettes...

La Maison des Jeunes (MDJ) est ouverte les mercredis et samedis après-midi en période scolaire, et du lundi au vendredi durant les vacances. (voir horaires ci-contre).

Bref, la MDJ est un endroit où les projets et les envies des jeunes sont mis en avant ; c'est aussi un lieu de découverte, d'épanouissement et d'échanges. C'est un lieu sécurisant et sécurisé car il obtient l'agrément annuel (autorisation d'ouverture) par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) pour chaque période de vacances scolaires.

Nous invitons tous les jeunes de la commune à venir prendre connaissance des programmes qu'ils pourront trouver sur place peu avant chaque vacances.



Frédéric Goarin



Karim Chilah



Les jeunes à la MDJ

Les Animations



"Les sorties"

Nous assistons régulièrement à des manifestations :

- cinéma
- laser game
- spectacles
- bowling...



"Les activités à la MDJ"

Nous organisons régulièrement des tournois

De poker, de baby foot, de jeux vidéo, de foot...

"Les activités extérieures"

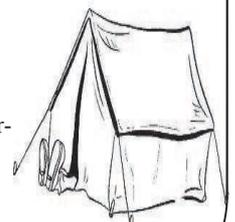
Nous nous retrouvons régulièrement sur d'autres communes voisines pour divers tournois sportifs ou de découverte... et nous nous déplaçons toujours avec le minibus communal.



"Les camps"

Un séjour de plusieurs nuits peut être organisé pour la période de vacances.

Quelques exemples : camp surf, festival des "vieilles charres", séjour aux Glénan...



UNE ANNÉE BIEN REMPLIE À L'ÉCOLE MATERNELLE

Dans le cadre de la dernière année du projet d'école, les enseignants de l'école maternelle ont souhaité travailler sur l'environnement. Ils ont proposé aux élèves de créer des réalisations plastiques en utilisant des matériaux de récupération : le projet VOLUME.

Voici quelques productions : Des masques, une bête en grillage et bandes plâtrées, des chenilles, des clowns, des bonhommes, des poules, le père Noël, des ours, des poussins, des oiseaux, des hiboux, des animaux de la forêt, un arbre et ses feuilles.



M. et Mme Cariou, professeurs de judo, ont offert à la classe de Petits/Moyens de Florence Taloc 8 cours. Les élèves ont apprécié cette activité et les remercient.

La classe de Petite Section de Marine Lebranchu a réalisé des séances de motricité associant le projet volume à l'action physique. Les Petits ont construit des châteaux avec des cylindres et des cubes. "Les chevaliers protègent les Princesses".

Les «Grande Section» ont pratiqué 10 séances d'activités aquatiques. M Joncour, leur maître, remercie Mesdames Spinec, Colcanap et Lann et Messieurs Le Goff et Vernier, parents, pour leur participation indispensable.



Les élèves de l'école maternelle de Pleuven ont assisté à de nombreux spectacles liés au cirque :

- cirque de Noël à Penvillers à Quimper en décembre
- film "Léo et Fred" au cinéma de Bénodet
- "le cirque aux étoiles" de la compagnie Rose de Sable en

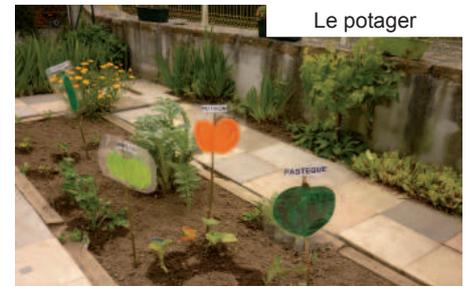
mai.

- "Salsifis cirque" de la compagnie Billenbois fin mai.

Ce thème, apprécié par tous les élèves, a permis une vision plus ouverte du cirque. Il a servi de base à de nombreuses productions en arts plastiques également.

Ces activités riches et nombreuses ont été financées par la mairie et l'association de parents d'élèves de l'école, toujours aussi active et impliquée dans les projets des enseignants.

Le potager de l'école est un lieu de sciences où les élèves étudient les plantes et les animaux. Les plantations sont nombreuses et variées. Les petits ont fabriqué des pancartes pour reconnaître les différentes pousses.



Le potager

PARCOURS SPORTIFS ET CULTURELS À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

S'ouvrir au monde, découvrir, expérimenter, pratiquer, créer, développer sa curiosité...

Kenny, le Massaï



Dans le précédent bulletin, nous avons présenté les activités sportives auxquelles les élèves se sont essayés. Nous abordons cette fois les activités culturelles et de découvertes qui sont proposées tout le long de leur scolarité aux élèves.

DÉCOUVRIR SON ENVIRONNEMENT PROCHE

- Les élèves sèment, plantent, entretiennent et arrosent les bacs potagers, collectent des fleurs ou des feuilles pour réaliser des herbiers, apprendre le développement des végétaux.

- Ils participent à des ateliers de découverte lors des sorties scolaires, comme à Plouhinec sur le site préhistorique, ou au bord de la vasière de Cap Coz avec Lulu.

patrimoine de Quimper.

SENSIBILISER

- L'éducation à l'Environnement et au Développement Durable est un des trois axes du projet d'école.

Cette année c'est la problématique des déchets qui a été abordée en partenariat avec le Centre de Tri de Kerambris. Trier, recycler, valoriser et réduire ses déchets, tout un programme...

- Il est important de prendre le temps de se souvenir et de connaître les événements historiques. Les élèves de CM2 participent aux commémorations de la commune ; une rencontre avec des résistants sera organisée début juillet, et dans le même temps une exposition sera mise en place à l'école.



S'OUVRIRE AU MONDE

- Les élèves ont eu l'occasion de rencontrer des visiteurs venus de loin: Kenny le Massaï est venu nous présenter son pays, le Kenya. Avec Amirou, accompagné des bénévoles de l'association "Les cerf-volants de Goulven", c'est le Mali que l'on a découvert.

- Chaque année, les enfants se rendent à un spectacle : "Pierre et le loup et l'orchestre de jazz" au Théâtre de Cornouaille, du théâtre avec "A la Renverse" au Terrain Blanc de Penhars, La cigale et la Fourmi de la Compagnie Margoden...

CRÉER

- "La mer nous fait voyager" a été un projet ambitieux mené avec l'Archipel et l'intervention d'une musicienne, par les 2 écoles maternelle et élémentaire, qui s'est achevé par la création d'un spectacle. Chaque année, les chorales regroupent au fil des semaines les classes de l'école.

- un cycle de création avec Label Création a permis aux élèves de CP et CE2 d'expérimenter autour des 3 langages (voix, corps et geste)

- Les élèves de CM1 s'essayent aussi au théâtre en anglais.

Amirou



Musée des Beaux-Arts

ILS SONT INSTALLÉS À PLEUVEN

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE : ANDRÉ CASELLINO



André Casellino

Courant 2011, André Casellino apprenait la fermeture de Concept AR, l'entreprise pour laquelle il travaillait. C'est ainsi qu'est né son projet d'entrepreneuriat. Ne souhaitant pas s'éloigner de la région quimpéroise, il a décidé de poursuivre l'aventure en tant qu'indépendant. Lors du démarrage de son activité en septembre de la même année, il a réalisé plusieurs chantiers aux côtés de ses anciens collègues avant de prendre son envol en 2013. Il effectue aujourd'hui tous types de travaux d'électricité et de

mise en sécurité sur un rayon d'action de 50 km, tant sur les maisons neuves que les rénovations. Le dépannage fait également partie de ses attributions. Devis établis sur simple demande.

COORDONNÉES

5 Maner Bihan
Tél. : **06.61.10.91.97**

MODA NOVA FAMILY

Dans le Centre Commercial Quai 29, Sophie et Stéphane Ecolan-Langeard, Fouesnantais vous accueillent et vous proposent de répondre à une forte demande des habitants quant à l'accessibilité de trouver des vêtements à prix abordables, dans une démarche dynamique.

C'est au travers de nombreuses marques, telle que Only, Vero Moda, Mado et les autres, Molly Bracken, Teddy Smith, Name It et tout récemment Desigual que vous pourrez créer votre propre style sur les conseils avisés de

Sophie ou d'Anne, la responsable du magasin.

Leur gentillesse, leur goût pour la mode et leur large choix vous raviront à coup sûr !

Venez vite les retrouver, du lundi au samedi, de 9h30 à 19h30 non-stop et le dimanche matin de 10h à 12h30.

COORDONNÉES

Centre Commercial QUAI 29
Tél. : **02.98.51.11.90**



LABORY PAYSAGE

Votre paysagiste à Pleuven : LABORY PAYSAGE est à votre disposition pour la conception, la réalisation et l'entretien de vos espaces extérieurs.

Une équipe de paysagistes à votre service : Erwan Labory, Kévin Thépault (beau frère), un salarié, tous Pleuvennois et un apprenti pour créer, embellir, revisiter... "Nous mettons notre savoir-faire au service de votre jardin. Notre capacité d'adaptation et nos compétences en conception permettent de concilier vos envies et la faisabilité de vos projets".

- Créations
- Maçonnerie paysagère
- Clôtures
- Terrasses
- Plantations
- Abattage / Elagage, etc.

ENTRETIEN DE JARDIN

Sous forme de contrat annuel d'entretien "Mon Jardin" vous propose tonte, débroussaillage, taille de haie, etc.

COORDONNÉES

5 Le Prajou

Tél. : 02.98.51.21.21 / 06.62.84.82.27

E-mail : laborypaysage@orange.fr

www.labory-paysage.com

Erwan Labory et Kévin Thépault



Réalisation de l'entreprise
Giratoire du Bourg de Pleuven

AMIROU DIALLO, LE COURAGEUX

Opéré par le professeur Benjamin Frémond le 30 janvier dernier à Rennes, suite à une malformation grave du système urinaire, le petit Malien Amirou Diallo nous conte son expérience.

Je m'appelle Amirou DIALLO. J'ai 10 ans et je vis au Mali dans un village situé près des frontières du Sénégal et de la Guinée. Je suis le 4ème enfant d'une famille de sept (six garçons et une fille). Mon père est agriculteur et ma mère ne travaille pas.

Depuis ma naissance, je souffre d'une malformation grave du système urinaire : l'absence de vessie, qui m'a jusque-là empêché d'aller à l'école.

Il y a près d'un an, mon cas a été signalé au Docteur Moumine Diarra à Bamako. Le Docteur Diarra est le correspondant des "Cerfs-volants de Goulven", l'association humanitaire qui finance des interventions chirurgicales pour les enfants de mon pays.

Je suis arrivé à Guipavas avec le Docteur Diarra, le 9 Janvier dernier et j'ai séjourné chez Claude et Marie-Ange Ferrec à Langolen. En arrivant, je ne parlais que le Peuhl mais j'ai vite appris quelques mots en français. Ainsi, nous nous comprenons très bien. J'ai fait d'extraordinaires découvertes : la mer et la tempête à La Torche, Océanopolis à Brest, des promenades à poney, le zoo, etc.

Le 30 janvier, j'ai été opéré à Rennes par le Professeur Benjamin Frémond. Il paraît que j'ai été endormi pendant 12 heures ! En tout cas, l'opération a parfaitement réussi. Après avoir passé 12 jours à l'hôpital, je suis rentré à Langolen où j'ai pu me reposer et enfin m'amuser comme tous les autres enfants (vélo, football, etc.).

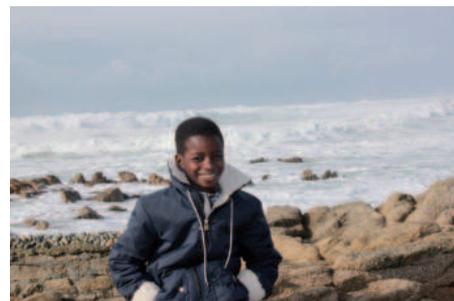
Le 27 février, j'ai été invité à l'école

de Pleuven où j'ai été accueilli par la directrice, Elise Goanvec et les enfants de sa classe de CP. J'ai trouvé l'école très belle. Il y avait beaucoup de matériel comparé aux écoles du Mali où nous n'avons pratiquement rien : tables, chaises, livres, ordinateurs, crayons, cahiers, etc. Les enfants ont été très gentils avec moi. Ils m'ont donné des crayons, des gommes et des règles et chacun m'a fait un joli dessin que j'ai ramené dans mon pays. Nous avons aussi fait des photos. Je pense souvent à eux et j'espère que nous nous reverrons un jour.

Depuis le 13 mars, je suis rentré dans mon village au Mali. Maintenant, je peux aller à l'école. J'ai du retard à rattraper mais je vais beaucoup travailler. Je dois revoir bientôt le Docteur Moumine Diarra qui vous donnera régulièrement de mes nouvelles et peut-être même des photos par l'intermédiaire des "Cerfs-Volants de Goulven".

Propos recueillis par Marie-Ange Ferrec et Jocelyne Montoya

Amirou Diallo et le professeur Benjamin Frémond



Les Cerfs-volants de Goulven
Siège : Centre hospitalier de Quimper
Contact : **Marie-Ange FERREC**
6, Parc Post
29510 LANGOLEN
Site Web : cerfsvolantsgoulven.fr



DE NUMAZU À PLEUVEN, LE PARCOURS D'UNE CHAMPIONNE

Née au Japon, dans la ville de Numazu, province de Shizuoka, Hikari Cariou Sasaki a découvert le Judo à l'âge de 13 ans. Au collège, elle pratique beaucoup la course à pied en plus de ses entraînements. A son entrée au lycée, elle opte pour la pratique du judo et commence la compétition en équipe.

Lors de sa troisième année de lycée, tout s'accélère. Elle décroche le titre de championne du Japon. Ensuite, elle entre à l'université de Tsukuba et poursuit la compétition. En 1987, elle participe aux championnats du monde, à Essen (Allemagne) où elle obtient la troisième place.

En 1988, elle est sélectionnée pour les JO de Séoul, où la discipline du judo féminin est représentée pour la première fois. Elle est récompensée par une médaille d'or.

En 1989, elle participe aux championnats du monde de Belgrade et se classe deuxième. Elle intègre,

par la suite, la fameuse équipe "Miki House" de 1990 à 1996 et remporte de nombreux tournois internationaux.

A 27 ans, elle arrête la compétition internationale pour devenir professeur d'EPS au Collège, au lycée puis à l'université. Elle rêve de venir enseigner le judo en France. En 2003, l'opportunité se présente. Elle encadre des stages dans plusieurs clubs français. Elle rencontre notamment à Brest, le pleuvennois Yves-Marie Cariou, lui-même professeur de judo à Fouesnant. Ce dernier ne reste pas insensible à ses qualités tant sportives qu'humaines.

En 2005, Yves-Marie part au Japon dans le cadre d'un stage et retrouve Hikari. Suite à ce nouvel échange, le contact ne tarit pas. En 2007, Hikari arrive à Pleuven sur l'invitation d'Yves-Marie et rencontre les parents de ce dernier pour lesquels elle a un gros coup de coeur.

En 2008, elle prend la décision

de s'installer à Pleuven aux côtés d'Yves-Marie qui deviendra son mari, le 7 juin 2008. De cette union est né le petit Takuma. Aujourd'hui âgé de 5 ans, il est en moyenne section à l'école maternelle de Pleuven. Grâce à lui, ses copains de classe ont récemment bénéficié d'une initiation de Judo de 5 semaines offertes par ses parents.

Yves-Marie dispense régulièrement des cours à Fouesnant et Bénodet. Quant à Hikari, elle officie à Plomelin, Loctudy et Quimper.

Propos recueillis par Jocelyne Montoya et Delphine Le Maout

Les médaillés aux JO de Séoul



Hikari Cariou Sasaki aux JO de Séoul



Le podium aux JO de Séoul



AADI : ACCUEIL-ART-DÉTENTE-INFORMATIQUE

1. Historique

En 1973, il n'y avait aucune activité sur Pleuven. "Francine, Annie et moi allions à Quimper au Centre des Abeilles" précise Monique Ehret. En 1975-1976, nous avons décidé de créer un club de travaux manuels, mais aucun local n'était disponible. Mimie, propriétaire de la crêperie de Moulin du Pont, nous proposa une salle. Le club s'appelait "Club féminin". Que de bons souvenirs.

En 1990, nous avons emménagé dans l'ancien restaurant scolaire. En 1991, 2e activité, un cours d'anglais avec Susan Fitcher, son mari John me l'ayant demandé. En 1992, nous avons dû modifier le nom de notre association, des hommes nous ayant rejoints. Nous l'avons appelé "Club Accueil-Art-Détente".

En 1993-1994, une 3e activité voit le jour, un cours d'aquarelle-huile-acrylique, avec Pierrette Larue. Pierrette, installée sur le placître, peignait sur les ardoises récupérées du toit de la chapelle Saint-Thomas en rénovation. Monique lui a proposé d'encadrer un cours de peinture et elle a accepté.

En 2002-2003, un 4e atelier voit le jour "l'art floral" avec Madame Bigot.

En 2006-2007, un correspondant de presse, Michel, assistant à une élection du bureau demanda à Monique : encore une activité de prévue ? Sa réponse fut spontanée et elle annonça un cours d'informatique. L'article parut dans le journal et Monique fut mise devant le fait accompli. Ainsi naquit "l'Informatique" et l'association AADI.

En 2007-2008, un 6e atelier "les cours de pastel" s'installa avec Jackez. Aujourd'hui, ce sont 150 adhérents qui fréquentent le club

(le plus âgé ayant 83 ans) en participant à 1,2, voire 3 ateliers, grâce à un encadrement de bénévoles, compétents et disponibles. Adhésion AADI : 1 activité – yoga, 9 € ; yoga + activité supplémentaire, 12 €.

2. Le bureau

Présidente : Monique EHRET

Secrétaire : Marilou MARTIN

Secrétaire-adjointe : Huguette CHRISTIEN

Trésorière : Maryvonne LOUEDEC

Trésorière-adjointe : Edith LE PAGE

3. L'atelier "Peinture" propose des ateliers libres et dirigés, à partir des techniques suivantes : peinture à l'huile, aquarelle, encre, pastel. Les cours se déroulent le mardi, de 14 h à 17 h 30 et le vendredi, de 14 h à 17 h 30.

4. L'atelier "Yoga" propose la pratique d'un ensemble de pratiques : postures, techniques de respiration, sons, relaxation, concentration, gestes particuliers, centres d'énergie. Les cours ont lieu le lundi, de 12 h à 13 h30 et de 18 h 30 à 20 h.

5. L'atelier "Travaux manuel" propose la réalisation d'ouvrages en patchwork-broderie (abécédaire, hardanger,...), crochet, tricot, vitrines miniatures, boîtes décorées, mosaïques, etc. Les cours se déroulent le mardi, de 14 h à 17 h 30.

6. L'atelier "Anglais" dispense des cours qui s'adressent à différents niveaux : débutants (personnes n'ayant aucune connaissance en anglais) ; intermédiaires (peu de connaissances en anglais) ; upper-intermédiaires (connaissance de l'anglais avec

une première maîtrise de l'oral) et perfectionnement (les cours se font uniquement par des conversations). Les cours ont lieu le lundi, de 10 h 15 à 12h, de 13 h 30 à 15 h, de 15 h à 16 h 30 et de 16 h 30 à 18 h, et le mercredi, à partir de 10 h.

7. L'atelier "Informatique" propose des activités concernant l'initiation à l'informatique (novices et débutants), des ateliers sur les "outils bureautique" (traitement de texte, tableur, présentation, etc.) la photo numérique, la création de site Web et de blog, la messagerie électronique, la découverte d'Internet, etc. Les cours se déroulent le lundi, mardi, jeudi, vendredi, de 14 h à 15 h 30 et de 15 h 30 à 17 h, dans les locaux techniques de la municipalité de Pleuven (près du château d'eau).

Plus d'infos au **09 62 32 74 14**
et sur : **aadi.pleuven@gmail**

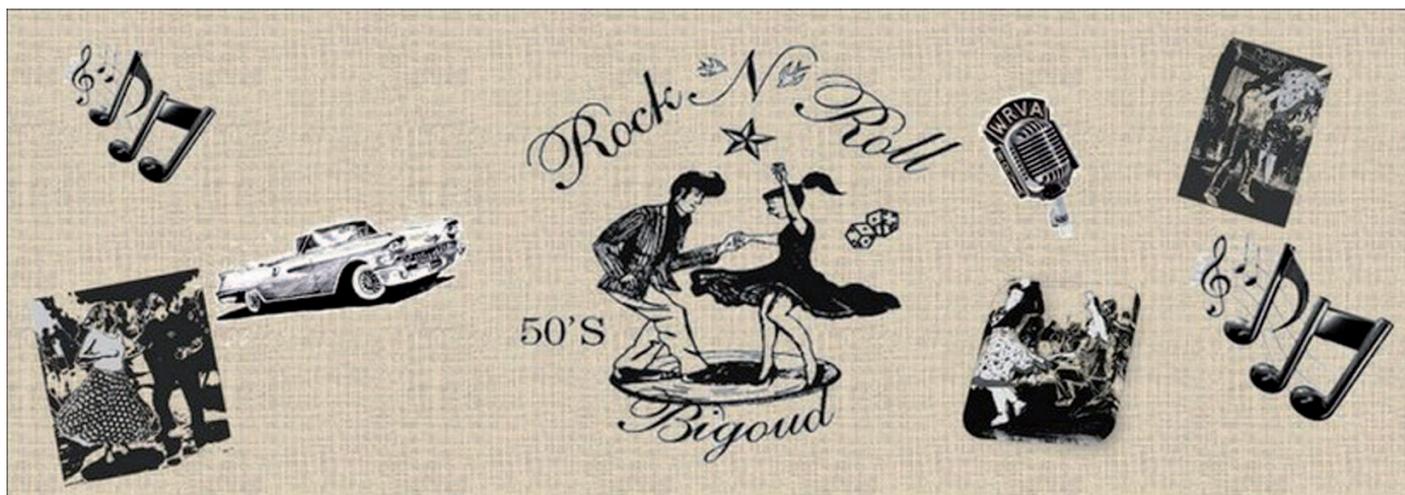


Monique Ehret
et des bénévoles



Expo du 17 mai 2014

ROCK 'N' ROLL BIGOUD



Patrick et Claudine LE CORRE, passionnés de danse Rock 'n' roll et fans des fifties, vous proposent de passer des soirées sur des rythmes endiablés et d'adopter la Rock 'n' roll attitude. "Nous aimerions vous faire partager le goût de danser le Rock de rue ainsi que le Madison, dans une ambiance conviviale. La bonne humeur reste notre priorité. Quelle que soit votre

expérience, ces danses sont simples et s'acquièrent rapidement. Vous pourrez très vite les pratiquer, à tout âge".

Rock 'n' Roll Bigoud sera présent sur 2 sites :

PLEUVEN – salle Lannurien – le mercredi, de 20 h 15 à 22 h pour les débutants

LA FORÊT-FOUESNANT – salle le Nautille – le jeudi, de 20 h 15 à 22 h pour les initiés.

Contact :

Patrick et Claudine LE CORRE

Ménez Yann

PLOMODIERN

02.86.39.38.15 / 06.30.55.76.55

rocknrollbigoud@hotmail.fr

<http://rocknrollbigoud.overblog.com/N>



Rock 'n' Roll Bigoud

PBC : L'ÉCOLE DE BASKET



L'équipe du Mini Basket



Tous les mercredis à la salle de Bellevue, ce sont les plus jeunes qui se retrouvent sur les terrains pour découvrir ou perfectionner leur connaissance du basket. Le matériel est adapté (paniers plus bas, ballons plus petits) et l'activité est abordée sous un angle basé sur le ludique. Pour le club, il est important d'avoir un maximum de mini basketteurs afin de fournir les catégories au-dessus. Quant aux jeunes, ils trouvent dans le basket de multiples avantages :

Apprentissage de la vie en groupe

Respect des autres, des encadrants, du matériel, des horaires, autant de notions qui sont mises en avant lors de l'activité. A partir de ces principes simples chacun trouve sa place et peut s'épanouir au cours des séances d'entraînement ou des matchs du samedi après-midi. C'est ainsi que naissent les amitiés au sein des équipes et que

chacun retrouve avec plaisir ses camarades toutes les semaines.

Découverte du sport collectif

Une équipe est un groupe au sein duquel chaque individu doit apporter son écot. Partager le ballon, apporter du soutien aux autres, agir pour le bien de l'équipe par le dépassement de soi et l'altuisme. Autant de choses qui font que l'équipe grandit et auxquelles chacun participe.

Développement de la motricité, de l'adresse, du goût de l'effort

Les séances s'articulent en fonction des âges autour de fondamentaux : courir, sauter, s'arrêter, se maîtriser... tout en apprivoisant l'espace et le ballon dans les dribbles, les passes, les tirs au panier. La notion de compétition n'est pas prioritaire. Il s'agit d'abord de se confronter aux difficultés rencontrées sur le terrain et de prendre du plaisir

en les maîtrisant petit à petit.

Le Pleuven BC accueille les enfants tous les mercredis à la salle Bellevue. Les séances ont pris fin le mercredi 4 juin dernier pour la saison passée. Pour s'essayer à l'activité à l'avenir, il suffit de se présenter aux heures correspondantes à la rentrée :

14h-15h30 : U7
(nés en 2008 et 2009)
14h-15h30 : U9
(nés en 2006 et 2007)
15h30-17h : U11
(nés en 2004 et 2005)

Texte de Joël Ansquer

Contact :

Entraîneur : **Joël Ansquer**
06.87.36.93.20

Président : **David Del Nero**
06.33.84.40.03

e-mail : **pbc29@hotmail.fr**

Site Web : **pbc29.ayosport.com**

FCP : LA PASSION ET LA RAISON

17, le nombre de points qui sépare la saison dernière le FCP champion de son groupe de D2 de son dauphin...

17, le nombre de points du **FCP** cette saison à l'heure des fêtes de fin d'année sur les 40 possibles ! C'est dire que cette poule aller fut rude. Nos Pleuvennois ont découvert le niveau supérieur du District avec beaucoup de gourmandise mais aussi beaucoup de candeur. Toujours amoureux du beau jeu et portés vers les buts adverses même en menant parfois de deux buts nos minots se sont faits contrer par des vieux briscards ayant fréquenté des clubs de ligue et pour qui le résultat prime, hélas trop souvent, sur le spectacle.

Le FCP dernier au classement avant les fêtes de fin d'année avec seulement 17 points il convenait de faire quelque chose! Profitant de la trêve hivernale prolongée en raison des intempéries et du mauvais état des terrains les cadres techniques du club ont su trouver les mots qu'il fallait et prendre les mesures adéquates pour sortir de cette bien mauvaise situation. En démarrant la poule retour par une victoire chez nos voisins et amis de StÉ les espoirs de remontée au classement prirent corps et la deuxième partie de championnat se déroula, disons normalement, avec des hauts et des bas mais

les bons résultats s'enchaînèrent grâce toujours à la qualité de jeu maison mais cette fois renforcée par une naïveté disparue.

En terminant le championnat avec **49** points et à la 8ème place au classement le **FCP** renouvelle donc son bail en D1 mais il lui faudra trouver encore davantage de maturité pour espérer progresser dans la hiérarchie. Une passion raisonnée ? Une raison passionnée ? Le dernier match face à l'équipe "C" ("B" ?) de Quimperlé en est un bon exemple. Revenus au score (1 à 1) à la 90ème minute de jeu ils auraient pu (dû ?) se contenter de ce résultat qui reflétait parfaitement la physionomie de la partie et qui pouvait satisfaire les deux équipes mais non, pour le dernier match de la saison, il leur fallait à tout prix gagner ! A force de vouloir marquer ce deuxième but ils se sont fait prendre en contre à la ...96ème minute et sont rentrés marris aux vestiaires ! Gageons que ce résultat servira de leçon quand résonnera le sifflet de l'arbitre au mois d'août pour une nouvelle saison...passionnante.

En conclusion (!) qu'ils ne changent rien. Leur jeunesse et leur enthousiasme construisent un jeu qui leur convient, qui nous convient et qui donne raison à tous ceux qui aiment le FCP passionnément.

Les échanges d'équipiers entre les "A" et les "B" ont été si fréquents qu'il faut associer tous les joueurs seniors dans ce bilan. Notons qu'encore une fois la "B" termine dans le peloton de tête et que l'envie de jouer au niveau supérieur se fait sentir de plus en plus fort.

Le **Groupement de Jeunes** qui réunit les U15, U17 du **FC PLEUVEN**, de l'**US St ÉVARZEC** et du **FC ODET** vient de finir sa 8ème saison et les résultats sont satisfaisants puisque les U17 terminent 7ème de leur groupe de D1, les U15 (A) 4ème de D1 et que les U15 (B) sont champions de leur groupe de D4. Grâce à la bonne entente avec les Varzécois les jeunes du Groupement ont participé à un tournoi à **RUEIL-MALMAISON**, visité **PARIS** et le **STADE de FRANCE** !

La relocalisation de l'**École de foot** la saison dernière porte ses fruits puisque l'effectif ne cesse de grossir. Après les U7 et les U9 (mixtes) une équipe de U11 sera créée la saison prochaine. Une équipe U13 est aussi envisagée. Rappelons que la Municipalité de PLEUVEN rembourse 20 euros pour toute inscription à une association sportive locale.

Texte de Louis Bourhis

L'équipe fanion



L'équipe réserve



Pascal Garnier

EXPOSITIONS DE PEINTURE

Chaumière

Du 27 juin au 4 juillet
Caroline Larue

Du 4 au 11 juillet
Francis Pessin

Du 11 au 18 juillet
Yves Sauvage

Du 18 au 25 juillet
Couleurs Pays
Catherine Lefevre
Stéphanie Le Faou

Du 25 juillet au 1 août
Mr Maszczyk

Du 1 au 8 août
Rozenn Lidec

Du 8 au 15 août
Au fil des couleurs
Mme Jan

Du 15 au 22 août
Jocelyne Fernandez

Du 22 au 29 août
Edouarn Chalupa

Chapelle Saint Thomas

Du 11 au 18 juillet
Monique Joyau

Du 18 au 25 juillet
Rozenn Lidec
Mme Jan

Du 25 juillet au 1 août
Association reflets de Sainte Marine

Du 1 au 11 août
Caroline Larue

Du 11 au 16 août
Jakes
Jean-Michel Wacheux

LES JEUDIS DU PARC 2014

JUILLET

JEUDI 3 JUILLET
SOIRÉE DES ENFANTS
BRUNOVNI ET LES ROBOTS



JEUDI 10 JUILLET
SOIRÉE ROCK
LES TEDDY'Z



JEUDI 17 JUILLET
SOIRÉE DÉCOUVERTE
MONKEY TO THE MOON



Parc de la Mairie

JEUDI 24 JUILLET
SOIRÉE HISPANIQUE
COSTORICO



DATE UNIQUE EN FRANCE

Petite restauration
Crêpes
Buvette

Spectacles gratuits

AOÛT

JEUDI 31 JUILLET
FEST NOZ
PILHAOUER'S



+ BAGAD BRO FOËN &
CERCLE CELTIQUE AR BLEUNOU KIGNEZ

JEUDI 7 AOÛT
CHANTS DE MARINS
BORDEMER



JEUDI 14 AOÛT
SOIRÉE CHANSON FRANÇAISE
MARIANNE ÉCOUTE AUX PORTES



JEUDI 21 AOÛT
SOIRÉE JEUNES
ENDLESS & SHADOW BOX



JEUDI 28 AOÛT
FEST NOZ
DREMMWELL



SÉQUENCE POÉSIE



Supplique de l'arbre

Homme!

Je suis la chaleur de ton foyer par les froides nuits d'hiver,
L'ombrage ami lorsque brûle le soleil d'été.

Je suis la charpente de ta maison, la planche de ta table.

Je suis le lit dans lequel tu dors et le bois dont tu fis tes navires.

Je suis le manche de ta houe et la porte de ton enclos.

Je suis le bois de ton berceau et aussi de ton cercueil.

Ecoute ma prière veux-tu ?

Laisse-moi vivre pour tempérer les climats et favoriser l'éclosion des fleurs.

Laisse-moi vivre pour arrêter les typhons et empêcher les vents de sable.

Laisse-moi vivre pour calmer les vents, pousser les nuages
et apporter la pluie qui véhicule la vie du monde.

Laisse-moi vivre pour empêcher les catastrophiques inondations qui tuent.

Je suis la source des ruisseaux. Je suis la vraie richesse de l'état.

Je contribue à la prospérité du plus petit village.

J'embellis ton pays par la verdure de mon manteau.

Homme, écoute ma prière

Ne me détruis pas!

Texte ancien d'un sage indochinois

Sur la route du Prajou, en direction de Pleuven, sur votre gauche, un chêne (qui se porte comme un charme) tire sa révérence aux visiteurs qui arrivent dans la commune.

Cet « arbre tordu » suggère des noms évocateurs comme « arbre manivelle », « arbre banc », ... et inspire des histoires insolites :

« ayant peur de faire de l'ombre à la maison des propriétaires, il a décidé de s'en écarter »
ou **« il a décidé de se transformer en banc pour permettre aux promeneurs de se reposer »** ou bien encore **« victime de son succès, les oiseaux, nombreux sont venus s'y reposer et lui ont fait courber le tronc »**

Si cet arbre original vous inspire un nom, un poème, une histoire, ... vous pouvez en faire part à la mairie sur mairie.pleuven@wanadoo.fr et votre production paraîtra dans le prochain *PLEUVEN mag'* !!!

